

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 10 (1934-1935)
Heft: 9

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Un dîner comme notre petit père, notre tzar bien-aimé n'en fait pas.

— Je le crois; je te fais mes compliments. De grâce, apprends-moi comment tu t'y prends pour avoir de l'argent. Peut-être ta bonne mère t'en envoie?

— Je n'ai que ma paye.

— Comment fais-tu?

— Ah! ah! ah! dit le sergent en riant, tu n'es pas dégoûdi, camarade, et bien peu de chose t'embarrasse. Apprends qu'un soldat ne doit jamais être à court. Si l'on n'avait pas plus d'un tour dans son sac, on ne pourrait jamais régaler un ami.

— Instruis-moi, tu me rendras service.

— Je veux bien, tu as l'air bon enfant, quoique tu sois un peu niais. Auparavant, fais venir de l'eau-de-vie.

Souvaroff appela le cabaretier qui remplit de nouveau les deux verres.

— Parfait! dit le sergent. A ta santé, camarade.

Ils trinquèrent.

— Vois-tu, reprit le sergent, quand j'ai besoin d'argent, je me sers d'un vieil expédient qui est toujours bon.

— Lequel?

— Je mets tout simplement en gage ceux de mes effets dont je peux me passer pendant quelque temps; ensuite, avec un peu d'abstinence, j'amasse de quoi les retirer.

— Vraiment? dit Souvaroff.

— C'est comme je te le dis.

— Si tu te faisais pincer, cela serait très grave, sais-tu?

— Pas de danger.

Tu serais passible du conseil de guerre; tu recevrais le knout, tu aurais de la prison.

— Rien à craindre quand on sait s'y prendre.

— Qu'est-ce que tu as mis en gage, cette fois?

— La lame de mon sabre, répondit le sergent; il n'y aura pas d'inspection avant un mois, je n'en ai pas besoin, et d'ici à la première prise d'armes, j'aurai le temps de la retirer.

— C'est ingénieux, camarade; je te félicite pour ton imagination.

— Quand tu auras besoin d'argent, essaie de mon moyen.

— Je n'y manquerai pas, dit Souvaroff; je te remercie.

Il trinqua une dernière fois avec le sergent et il le quitta après avoir gravé sa physionomie dans sa mémoire afin de pouvoir le reconnaître.

Le lendemain, dès le matin, les troupes reçurent l'ordre de s'assembler, le général devant les passer en revue.

A l'heure fixée, le général arrive; il passa lentement devant le front des troupes, cherchant son sergent de la veille.

Quand il arriva en face de lui, il le fit sortir du rang, ainsi que le soldat placé à sa droite.

Il ordonna au soldat de retirer son manteau et sa tunique.

— Cet homme, dit-il, est un grand coupable, il a voulu désertir son régiment; il mérite la mort. S'adressant au sergent:

— Sergent, tirez votre sabre et coupez la tête à ce misérable.

Le sergent se troubla.

— Mon général, balbutia-t-il.

— Pas un mot, obéissez, dit le général.

— Je ne pourrai jamais. Je vous en prie, veuillez en choisir un autre que moi, je ne me pardonnerais jamais sa mort; je le connais depuis quinze ans, nous sommes arrivés au régiment ensemble. Je ne peux pas lui trancher la tête.

— Depuis quand discute-t-on, quand je donne un ordre? répondit Souvaroff en fronçant les sourcils.

— Mon général, je vous demande grâce pour lui; pardonnez-lui pour cette fois.

— Impossible; il faut un exemple.

— Mon général!

— Je vous l'ordonne.

— Je me jette à vos pieds!

— Assez! dit Souvaroff, qui fit semblant d'entrer dans une violente colère, obéis ou je vais te faire donner le knout devant tout le régiment.

— Eh bien, mon général, puisque rien ne peut vous toucher, je prie Dieu de faire miracle en ma faveur et de changer mon sabre en un morceau de bois.

Il prononça ces mots avec une dévotion affectée et feignit la plus grande surprise lorsque, ayant tiré son sabre, il remarqua que sa prière avait été exaucée.

— Bien trouvé, dit Souvaroff; j'aime ta présence d'esprit, camarade.

Il lui donna une bourse pleine.

— Tiens, ajouta-t-il, voici de quoi régaler tes amis; à l'avenir, ne mets plus tes armes en gage. *Eug. Fournier.*

Concours de patr. de ski de la 2^e division

Le concours de patrouilles de ski de la 2^e Division aura lieu, cet hiver, à la Chaux-de-Fonds le dimanche 24 février 1935. La section locale de l'ASSO assume l'honneur d'organiser cette manifestation, assurée de remporter le même succès que la manifestation d'il y a deux ans au Lac Noir.

Le Comité d'organisation, présidé par notre compétent Sgt. G. Etienne, a déjà tenu diverses séances. Il est en effet indispensable que la Section de La Chaux-de-Fonds assure une organisation impeccable tant au point de vue technique qu'à celui de la traditionnelle hospitalité montagnarde. Une prise de contact a eu lieu avec M. le Major Cottier, Of. de ski de la Division.

Un ordre de Div. renseignera en temps voulu tous les participants, par leurs cdts d'unités. D'ores et déjà, on peut signaler qu'il est prévu deux catégories de patrouilles (lourde et légère) ouvertes toutes deux aux patr. des troupes de plaine et de montagne. La Commission technique, présidée par M. le Cap. F. Jeanrenaud, travaille à la mise au point de cette partie du programme. L'intérêt sportif en ressort particulièrement, du fait du CR. d'hiver de certaines troupes de montagnes qui aura lieu avant le concours. Une grande émulation en ressortira certainement. Il n'est aujourd'hui que d'encourager les patrouilles à s'entraîner sérieusement en vue de cette intéressante manifestation.

Petites nouvelles

L'an dernier eurent lieu les manœuvres de la 1^{re} et de la 3^e division. En 1935, dernière année du cycle des cours de répétition établi en 1932, auront lieu les manœuvres de la 4^e et de la 5^e divisions. Le nouveau commandant de la 4^e division, colonel divisionnaire Bircher, aura ainsi l'occasion, dès son entrée en activité, de mener ses troupes à la manœuvre. La 4^e division n'a plus fait de manœuvres depuis 1931 et depuis celles de la 5^e division se sont écoulées quatre ans. Les manœuvres auront lieu, comme d'habitude, à fin août, commencement de septembre.

La 1^{re} division, dont le nouveau commandant est le colonel Combe, exécutera des cours de répétition de détail avec cours tactiques pour commandants d'unité, de bataillon et de régiment. Les 2^e et 6^e divisions feront des cours de répétition de détachement, auxquels prendront part des brigades entières avec de l'artillerie. Pour les troupes de montagne, les cours de répétition consisteront en exercices dans le cadre régimentaire avec artillerie, sous la direction des commandants de régiment. La 3^e division exécutera également des cours de répétition de détail. *

La « Feuille fédérale militaire » a publié une ordonnance du D.M.F. qui confie la direction et l'administration centrale des films instructifs de l'armée au Service de l'Infanterie. L'Office des films sera formé d'un ou de plusieurs officiers instructeurs et d'un spécialiste du film; il a notamment pour tâches la prise de films instructifs pour tous les genres de troupes, l'administration, les prêts de films et de matériel, l'établissement de textes pour les films d'infanterie et la participation à l'établissement de textes pour les autres troupes, des cours d'introduction pour les officiers et sous-officiers instructeurs en vue de l'emploi des films instructifs dans les écoles et cours et de l'utilisation des appareils.

Les pays étrangers ont depuis longtemps déjà des offices de ce genre et le cinéma a rendu déjà de grands services à leurs armées, notamment pour les repérages dangereux et pour les manœuvres.

Rappelons que récemment — qui l'eût dit il y a seulement un an? — le Reich et la Pologne ont envisagé des échanges entre leurs deux services cinématographiques de guerre. *

Au début de décembre, le col. div. Bircher a donné à la Société des Officiers de Delémont une conférence sur ce sujet captivant: « Le plan d'attaque allemand de 1916 sur Belfort. » Le nouveau commandant de la 4^e division s'est attaché de faire ressortir dans son brillant exposé la valeur des fortifications de Belfort et de Montbéliard et les raisons qui engagèrent les Allemands à passer par le Nord. Il démontra à cette occasion la nécessité pour notre pays de construire des fortifications à notre frontière dans la mesure de nos possibilités matérielles.

Cet avis d'un chef supérieur, venant après tant d'autres, ne saurait laisser subsister un doute quant à la nécessité absolue de fortifier les régions découvertes de nos frontières. *

Le journal « Le Travail », qui n'en est plus à une rétractation près,

s'est vu contraint de faire des excuses publiques au capitaine instructeur d'infanterie Nicolas qu'il avait diffamé dans un article à la suite du C.R. de la 1^{re} division.

Quand prendra-t-on enfin des mesures énergiques contre les responsables de cet odieux état de choses? On diffame à plaisir, on lance des accusations graves sans les vérifier et lorsque le mal est fait ou que le tort voulu est causé, on s'excuse et on rétracte si le besoin s'en fait sentir. C'est simple comme deux et deux font quatre! Il nous semble qu'avant de rappeler à l'ordre les journalistes qui se montrent de vrais patriotes en critiquant avec raison les Soviets à Genève, nos autorités fédérales seraient bien inspirées de museler une fois pour toutes les calomnieux professionnels de la presse socialo-communiste. *

Le « *Daily Telegraph* » se dit en mesure d'annoncer que l'année prochaine l'armée britannique sera augmentée considérablement et qu'elle sera dotée des derniers perfectionnements.

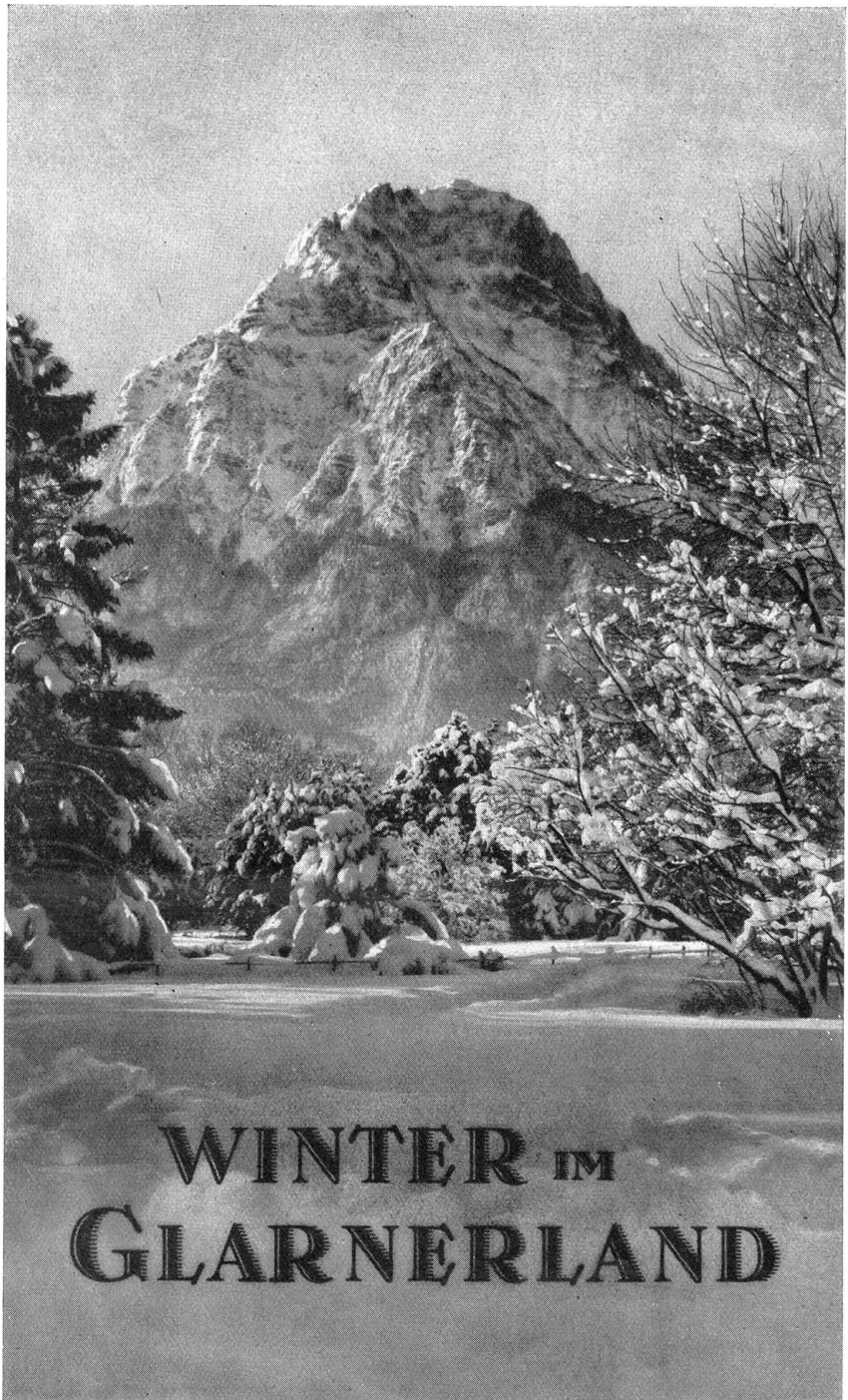
Ce journal ajoute qu'une somme de 5 millions de livres sterling ou plus sera ajoutée au budget ordinaire pour la création d'un corps expéditionnaire quantitativement comparable à celui de 1914 et organisé sur les bases les plus modernes.

Dans les grandes lignes, cette réorganisation et le renforcement de l'armée britannique visent notamment une augmentation du nombre des divisions (cinq actuellement) et à un perfectionnement de leur armement, aussi bien que de leur ravitaillement en vivres et en munitions, et on croit en outre que deux divisions actuellement sur le sol de la Grande-Bretagne seront motorisées. *

« *Paris-Midi* » publie une liste où sont comparées les flottes aériennes de la France et de l'Allemagne.

L'Allemagne aurait, d'après les dernières statistiques allemandes, 300 avions de transport transformables en avions de bombardement, 100 avions de chasse monoplans, faisant du 300 à l'heure, 300 avions de reconnaissance qualifiés d'avions de poste et de transport.

D'autre part, les forces aériennes de la France sont les suivantes: 240 avions de bombardement, 240 avions de chasse, 520 avions d'observation, 100 avions d'observation aux colonies, 120 hydravions de marine, 60 avions de chasse de la marine.



Ski-Wettkämpfe des S.U.O.V. — Concours de ski de l'A.S.S.O. Willkommen in Glarus!

Sie kommen nach Glarus? —

Seien Sie uns herzlich willkommen! Wir hoffen, daß Sie am im weißen Winterkleid zugedeckten Städtchen Gefallen finden, in dem Sie sich vor lauter Schneewällen und Schneemauern kaum auskennen. Und damit Sie sich in diesem Winterreich nicht völlig verirren, sei Ihnen in wenig Worten dies und das erklärt.

Sobald Sie auch nur, der lieben Bundesbahn entronnen, auf dem Platz vor dem schloßmäßigen Bahnhof aufschnauften und die Nase in die helle klare Winterluft

strecken, so steht vor Ihnen vis-à-vis eine Riesenpyramide von selten schöner Gleichmäßigkeit, der *Glärnisch*. Nicht der Glärnisch, den Sie überall aus dem Mittelland her zu sehen gewohnt sind, mit dem Eisviereck des Vrenelsgärtli und dem breiten Rücken, sondern der Vorderglärnisch. Er ist einige hundert Meter weniger hoch, aber wenn man ihn aus nächster Nähe sozusagen auf der Nase hat — ich übertreibe nicht, da kann die vielgerühmte Pyramide des San Salvatore bescheiden beiseite stehen. Prachtvoll steht der Kerl da, und wen es